

# Les Kurdes de Syrie peuvent-ils prétendre à l'indépendance ?



Manifestation de Kurdes en Irak :

deux drapeaux qui en disent long

Par ci par là, des voix appellent la France à soutenir l'idée d'une Syrie fédérale qui n'est autre que l'antichambre de l'indépendance des Kurdes. Cette position est une ineptie. Ne peuvent approuver cette position que ceux qui sont atteints du syndrome de Stockholm parce qu'ils ont [côtoyé les Kurdes en Syrie](#) ou en Irak entre 2012 et 2017. Dans la guerre contre l'EI, les Kurdes ont été, certes, de bons combattants mais ont habilement exploité leur ambiguïté de Syriens kurdes ou de Kurdes syriens, d'Irakiens kurdes ou de Kurdes irakiens. Le tout récent référendum ouvert aux seuls Kurdes en Irak a clarifié leur position : ils cherchent à créer un Kurdistan indépendant en Irak mais plus loin encore un grand Kurdistan sur des régions appartenant à l'Irak, à la Syrie, à l'Iran et

à la Turquie. L'indépendance des Kurdes entraînera donc ipso facto des conflits éternels au Proche-Orient. Elle pourra aussi être considérée comme un cas de figure, comme un précédent qui ne tardera pas à exploser sur le plan international, surtout dans les pays qui ont ouvert leurs portes aux migrants et aux réfugiés (cf. l'exemple des Rohingyas en Birmanie) et même tout particulièrement à menacer à moyen terme l'intégrité territoriale de l'Europe et de la France. Parmi les pays de la région, seul Israël est favorable à l'indépendance des Kurdes (d'Irak d'abord puis plus tard de Syrie, d'Iran et de Turquie) qu'il considère comme un « trésor stratégique ».

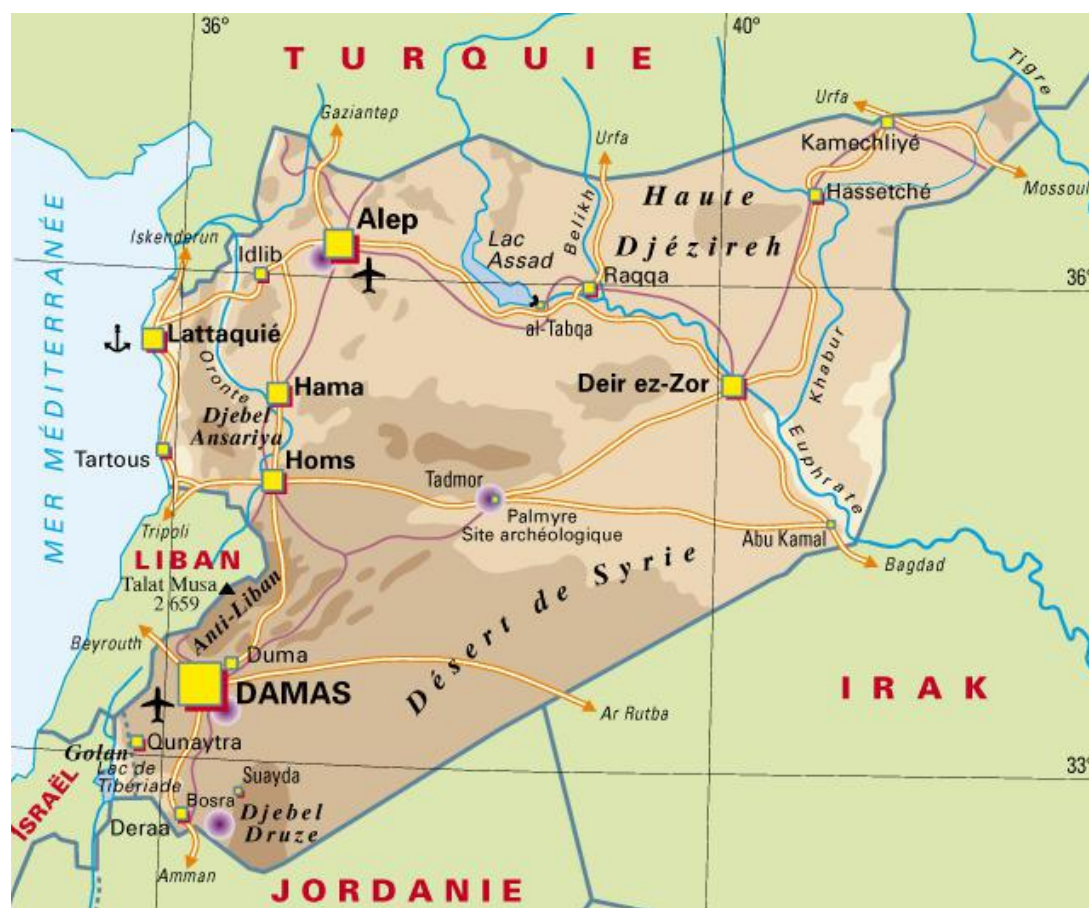
### **Histoire : les Kurdes sont des migrants accueillis en Syrie**

La Syrie a accueilli des Kurdes en tant que migrants, en plusieurs vagues, vers les années 1915 soit il y a 100 ans. Alors que certains pensent que les Kurdes de Syrie font partie depuis toujours du peuple syrien, la réalité est qu'ils provenaient d'Irak, de Turquie et du nord de l'Iran. Les causes de cette migration étaient multiples : idéologique, politique, religieuse et militaire.

Les Kurdes proviennent de tribus d'origine indo-européenne. Pour les spécialistes de la question, les Kurdes ne forment pas une nation : un Syrien kurde ne comprend pas un Irakien kurde. L'histoire reconnaît qu'il y avait en Syrie une très petite communauté kurde qui se comptait par centaines d'individus et n'atteignait même pas un millier de personnes. Une statistique internationale évalue la population kurde globale en 2011 à 26,7 millions de personnes dont 6% seulement en Syrie (environ 1.600.000), 56% en Turquie, 16% en Iran, 15% en Irak. A ce jour, la Syrie est le lieu de naissance de 56 partis politiques kurdes, c'est dire l'absence d'unité pratique de cette population.

**Les Kurdes réclament le « grand Kurdistan »**

Le « grand Kurdistan » s'étendrait sur 1 million de km<sup>2</sup>, soit environ 5 fois la surface de la Syrie pour une population de quelque 30 millions de Kurdes. Regardons de plus près leur répartition démographique en Syrie où ils comptent moins de 20 millions de personnes ([cf. graphique \(1\)](#))



Prenons l'exemple de quelques grandes villes réclamées par les Kurdes à l'Est de l'Euphrate :

– La ville de Aïn al 'Arab (« la source des Arabes », débaptisée par les Kurdes en Kobani) a été construite ex nihilo par les Arméniens après les massacres de 1915.

– La ville de Kamichli n'a pas été construite par les Kurdes. C'est une ville syriaque à l'origine et habitée, depuis 1923, par des Mardéliotes (chrétiens originaires de Mardine, en Turquie), des Arabes, des Syriaques, des Arméniens, des Chaldéens, des Assyriens. Les Kurdes sont arrivés de Turquie en 1925 après leur révolte contre les kémalistes. Si, en 1950, on comptait 10% de Kurdes à Kamichli, actuellement les Kurdes

représentent 70% de la ville grâce à une politique de transferts de populations, d'achats de terres, d'assassinats et d'actes de terreur. Mais la région de Kamichli reste à majorité arabe.

– La préfecture de Hassaké : les Kurdes y sont minoritaires. Ils ne représentent que 25 à 30%, il y a donc 70 à 75% d'Arabes.

– La région de R'as al-'Aïn compte 70% d'Arabes et 30% de Kurdes...

On peut considérer que la notion de « régions kurdes » n'a été véhiculée que comme un mensonge que les Kurdes se sont mis à entériner.

### **Les droits des Kurdes de Syrie**

Les Kurdes de Syrie, accueillis en tant que migrants, se sont installés et ont eu des descendants nés sur le sol syrien. S'ils sont syriens, il est indéniable qu'ils doivent jouir de tous les droits du citoyen syrien. L'Etat syrien accepte les Kurdes comme une composante politique à l'intérieur du territoire syrien. En 2000, 200.000 Kurdes ont été enregistrés à l'état-civil.

Mais face à l'activisme des Kurdes qui mènent des opérations d'implantations de populations kurdes en vue de modifier la démographie de la région, conjuguées à un refus de laisser les populations arabes regagner leurs maisons, l'Etat syrien ne saurait accepter ce genre de manipulations.

### **La Syrie refuse le fédéralisme et sa conséquence future : l'indépendance des Kurdes**

Quand un groupe a été admis et accueilli dans un pays en tant que migrant puis a joui de ses droits civiques, rien ne l'autorise à réclamer l'amputation du territoire national pour assouvir un rêve fantasmagorique de création d'un Etat. Les

Kurdes, par leur velléité d'indépendance, déclencheront un tsunami de conflits régionaux, quatre grands pays étant concernés par ce rêve. Et se soucie-t-on de l'avis des autres composantes de ces pays ?

### **Les relations des Kurdes avec l'Occident**

Les Kurdes ont été soutenus pas l'Occident autant par les gouvernements que par les médias qui ont tenu pour négligeables les actions de l'Armée syrienne qui a perdu [55.000 de ses soldats](#). Les Kurdes jouissent d'un bon crédit aux yeux de l'Occident. Forts de ce constat, ils affichent une sérénité de circonstance. Par leur volonté de respecter l'égalité homme/femme, une apparente laïcité, ils veulent garantir, pour justifier leur projet, des valeurs qui sont occidentales. Même si, sur le plan politique, rien n'indique leur amour sans limite pour la démocratie (Massoud Barzani est un exemple de clanisme).

L'Occident ne doit pas oublier que les Turcs, qui ont joui d'une bonne réputation pendant quelques décennies, viennent de s'en prendre à leur laïcité, à la démocratie et aux droits de l'homme. Les Turcs sont sunnites, les Kurdes aussi.

### **Les risques pour la France et pour l'Europe**

Si les pays européens avalisent le projet fédéraliste kurde en Syrie ou le projet de création d'un grand Etat kurde indépendant au Proche-Orient (d'ailleurs, d'où tirent-ils ce droit ?), ils créent un précédent qui n'est qu'un piège qui reviendra sur eux comme un boomerang. L'Europe, si elle accepte le fédéralisme ou l'indépendance des Kurdes, est-elle consciente qu'elle favorise des mouvements sécessionnistes dans ses propres murs ? Prenons quelques exemples plausibles :

– Les 6 ou 7 millions de Turcs, en Allemagne, pourraient réclamer une autonomie puis une indépendance quand ils seront majoritaires dans un land. Ces Turcs, en Allemagne depuis

1945, sont des migrants du travail (gastarbeit). Les Kurdes syriens étaient des migrants en Syrie pour assurer leur sécurité.

– Comment la France réagirait-elle si la Flandre française et la Flandre belge, islamisées majoritairement, réclamaient l'indépendance et la création d'un imarat islamique ?

– Comment la France accueillerait-elle la demande des Catalans du Sud-Ouest qui voudraient fusionner avec la Catalogne espagnole si l'indépendance catalane se concrétise ? Des Basques désirant se fusionner avec un Etat basque espagnol ? etc.

Nos dirigeants, s'ils sont conscients de l'importance de l'unité territoriale d'un Etat, ne doivent pas se lancer à conseiller des mouvements sécessionnistes à l'étranger ce qui pourrait menacer notre arrière-cour. Notre classe politique est-elle assez bornée et lâche pour le faire ? Ce serait la négation de la souveraineté territoriale des Etats.

« *En politique, faire le pas-nécessaire est pire que de faire la faute* » (Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, 1754-1838).

Bernard Dick

(1) A la fin de ce lien (en arabe), un graphique représente la répartition démographique entre Kurdes et Arabes dans la préfecture de Hassaké : en bleu, les secteurs à majorité kurde, en vert, les secteurs exclusivement arabes et en marron, les secteurs à majorité arabe.

Au 25/09/2017, nombre d'attaques terroristes islamiques mortelles :

**Islamic Terrorists**

Have Carried Out More Than

**3 1 8 0 8**

**Deadly Terror Attacks  
Since 9/11**

[TheReligionofPeace.com](http://TheReligionofPeace.com)